

NAPOLÉON

*Du Consulat à l'Empire,
une France en refondation*

COLLÈGE - 4^e

Histoire • Éducation civique

Une double page Spécial Brevet



fondation  NAPOLÉON

 Le Souvenir
napoléonien

 Nathan

Couverture : Bonaparte Premier Consul, Baron Antoine Gros, 1802, Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Paris.

Ci-contre : Bonaparte au pont d'Arcole (17 novembre 1796), Baron Antoine Gros, Étude pour le portrait exécuté à Milan en 1796, Musée du Louvre, Paris.



LES GRANDES DATES

15 août 1769

■ Naissance de Napoléon Bonaparte à Ajaccio (Corse).

1779

■ Entrée à l'école militaire de Brienne (Saône-et-Loire).

1784

■ Entrée à l'école militaire de Paris.

1794

■ Après avoir permis la reprise de Toulon aux Anglais, Bonaparte est nommé général de brigade.

1796

■ Mariage avec Joséphine de Beauharnais. Ils n'auront pas d'enfants.

1796-1797

■ Première campagne en Italie menée et remportée sous le commandement du général Bonaparte. Signature de la paix de Campoformio le 17 octobre 1797.

1798-1799

■ Campagne d'Égypte, qui se solde par un échec. Napoléon profite toutefois de cette expédition pour embarquer des savants et scientifiques qui doivent étudier le pays des pharaons (coutumes, architecture, faune, etc.).

1799

■ Coup d'État du 18 brumaire an VII (9-10 novembre 1799). Début du Consulat. Bonaparte devient Premier Consul. Réorganisation et séparation stricte des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). Création du Conseil d'État qui reçoit une double mission : administrative (participation active à la préparation des codes napoléoniens) et contentieuse (litiges liés à l'administration).

1800

■ Deuxième campagne d'Italie. Victoire décisive à Marengo.

■ Création de la Banque de France.

■ Création du corps préfectoral.

■ Réorganisation des tribunaux

15 juillet 1801

■ Signature du Concordat avec le Saint-Siège.

1802

■ Création de la Légion d'honneur. En 1805, création des Maisons impériales d'Éducation pour les filles (et petites-filles) des Légionnaires civils et militaires.

■ Création des lycées.

■ Signature de la paix avec l'Angleterre. La France est en paix pour la première fois depuis 10 ans.

1803

■ Napoléon devient médiateur de la Confédération helvétique (Suisse).

■ Réorganisation de la monnaie : le franc germinal.

1804

■ Promulgation du Code civil. S'en suivent le Code de procédure civile (1806), le Code de commerce (1807), le Code de procédure pénale (1808) et le Code pénal (1810).

■ Le Musée central des arts installé en 1792 au palais du Louvre est renommé Musée Napoléon. Il a vocation à rassembler les plus grands chefs-d'œuvre, et notamment ceux achetés ou pris dans les musées des pays vaincus.

2 décembre 1804

■ Sacre de Napoléon à la cathédrale Notre-Dame à Paris, en présence du pape. Le sacre a notamment été immortalisé par le peintre David. L'Empire a été proclamé le 18 mai par le Sénat et approuvé pendant l'été par plébiscite.

1805

■ Napoléon devient roi d'Italie.

1806

■ Napoléon devient Protecteur de la Confédération du Rhin qui regroupera une quarantaine d'États allemands.

1807

■ Création de la Cour des comptes.

1805-1809

■ Sur le plan extérieur, Napoléon remporte des guerres contre l'Autriche, la Prusse et la Russie.

1810

■ Divorcé de sa première épouse, Napoléon se remarie avec l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche François I^{er} et petite-nièce de la reine Marie-Antoinette, pour fonder une dynastie.

1811

■ Naissance de leur enfant Napoléon-François-Charles-Joseph, titré roi de Rome.

1812

■ L'Empire français compte 134 départements. Il s'étend de Hambourg à Barcelone et de Brest à Rome.

■ Campagne de Russie, qui n'aboutira pas. C'est la retraite de Russie.

1814

■ Premier exil de Napoléon qui abdique le 11 avril 1814. Louis XVIII accède au pouvoir. Napoléon s'installe sur l'île d'Elbe.

1815

■ Retour en France après s'être échappé de l'île d'Elbe. Il reprend le pouvoir à Paris. Nouvelle campagne militaire, qui est perdue (bataille de Waterloo). Napoléon abdique à nouveau (22 juin 1815). Captivité sur l'île de Sainte-Hélène, sous haute surveillance anglaise.

5 mai 1821

■ Mort de Napoléon.

15 décembre 1840

■ Retour des cendres à Paris (le roi Louis-Philippe est au pouvoir). Napoléon est enterré dans la crypte de l'église Saint-Louis des Invalides.

Retrouvez également deux chronologies de la vie de Napoléon sur :

■ www.napoleon.org/fr/essentiels/grandes_dates/index.asp

■ www.napoleon.org/fr/decouverte_junior/11_ans/chronologie/Chrono_Napoli/index.asp?refreshed=yes

Du mythe à l'histoire

*Longtemps nourrie par le mythe du conquérant, la mémoire napoléonienne tend peu à peu à s'effriter. Les drames du **xx^e** siècle ont fini de discréditer la glorification de la bravoure guerrière et de l'homme providentiel sur lesquels elle avait d'abord prospéré. Dans le même temps, les évolutions de l'historiographie ont tendu à réduire l'importance accordée aux "grands hommes" dans la compréhension du passé.*



Maison natale de Napoléon I^{er}, à Ajaccio, Léonard-Alexis Daligé de Fontenay, 1849, Musée national du château de Malmaison. Portrait du Général Bonaparte, Louis Lafitte, 1794, Bibliothèque Thiers, Institut de France, Paris.

L'appréhension de l'héritage napoléonien est devenue moins évidente, plus problématique, voire critique. Si d'aucuns voient avec regret cette évolution comme un symptôme du délitement du roman national hérité de la III^e République, on peut aussi y déceler une opportunité. Celle d'aborder à nouveaux frais cette période cruciale de l'histoire de France et du monde, en substituant le regard apaisé de l'historien aux envolées de la légende, qu'elle soit noire ou dorée.

Le parcours de Napoléon, jeune Corse épris des idéaux des Lumières, qui en quelques années se hisse jusqu'au sommet de l'ancien royaume de France devenu république puis empire européen, demeure aujourd'hui encore un exemple d'ascension sociale exceptionnelle qui ne peut que frapper les élèves dans toutes leurs diversités. Finalement vaincu, déchu et exilé, Napoléon échappe à la diabolisation mémorielle qui lui était promise et devient au contraire une de ces figures tutélaires dont chacun tente depuis de capter l'héritage, non sans prendre quelques libertés avec l'histoire.

Mais plus que l'homme et son parcours exceptionnel, c'est son œuvre qu'il convient avant tout de mettre en lumière. S'il canalise le processus révolutionnaire, ce n'est pas tant pour l'annihiler que pour en préserver l'essentiel. Par ses ambitieuses réformes institutionnelles, il grave dans le marbre de la loi l'héritage de 1789 jusqu'alors menacé de disparition par la contre-révolution. La portée de cette œuvre réformatrice sur la France, mais aussi hors de ses frontières, demeure encore aujourd'hui capitale. Sa connaissance constitue l'un des piliers fondamentaux de la formation des citoyens d'aujourd'hui et de demain, de France et du monde.

C'est donc l'œuvre pacifiste, la refondation, mais aussi l'arrivée d'une société nouvelle et les prémices de l'Europe que les pages suivantes se proposent d'aborder. Les deux dernières pages sont consacrées au brevet des collèges.

*“Le Dix Huit Brumaire”,
10 novembre 1799.
Bonaparte au conseil
des Cinq-Cents à Saint-
Cloud, François Bouchot,
1838, huile sur toile,
Musée national
du château de Versailles.*



Le pacificateur

Lorsqu’il s’empare du pouvoir en 1799, le général Bonaparte, âgé de seulement trente ans, trouve un pays en proie à la division et menacé par ses puissants voisins coalisés. Le régime du Directoire, instauré en 1795, corseté par une Constitution qui morcelle le pouvoir en plusieurs pôles rivaux, n’est jamais parvenu à rétablir un semblant de stabilité.

Pour ne pas subir le sort funeste de ses déjà nombreux et éphémères prédécesseurs au pouvoir depuis 1789, Bonaparte se fixe comme premier objectif de mettre un terme au processus révolutionnaire pour mieux en consolider les acquis. Il s’agit donc de surmonter les violentes divisions provoquées par le séisme sociopolitique qu’a constitué 1789 au sein de la société française, en tentant de réconcilier les Français autour de ce qui peut faire consensus en son sein. Parvenu au pouvoir par les armes, Bonaparte endosse ainsi le costume du pacificateur.

La pacification est d’abord politique. Pour réconcilier les Français, Bonaparte évite d’apparaître comme l’homme d’un parti, pour mieux se poser en conciliateur national. Les émigrés sont invités à rentrer en France à condition d’en accepter le nouvel ordre. Certains proscrits comme La Fayette sont également autorisés à revenir. Surtout, une amnistie est offerte aux insurgés contre-révolutionnaires vendéens, que la plupart de leurs chefs acceptent en 1800. Cette politique de la main-tendue s’articule avec une sévère répression à l’égard de ceux qui la refusent : l’opposant royaliste



À gauche : *Bonaparte signe le traité de Paix d'Amiens, Charles Monnet, 1802, gravure, Bibliothèque nationale de France, Paris.*
Ci-dessus : *Signature du Concordat entre la France et le Saint-Siège, François-Pascal-Simon Gérard, XIX^e siècle, estampe.*

Frotté est fusillé, tout comme sont déportés aux colonies plusieurs leaders jacobins accusés d'être responsables de l'attentat de la rue Saint-Nicaise (24 décembre 1800) contre le Premier Consul. La police, à la tête de laquelle Bonaparte a placé Fouché, met en place un appareil de surveillance de l'opinion publique particulièrement redoutable.

La pacification est ensuite religieuse. Pour parfaire son œuvre d'apaisement, notamment à l'égard des insurgés vendéens, il faut en effet parvenir à une réconciliation avec l'Église catholique. C'est chose faite avec la signature du Concordat en 1801, qui met fin à la division du clergé français

Pistes pédagogiques

- L'étude du Concordat tient une place centrale dans le sujet d'étude du programme de quatrième consacré à "la Révolution, l'Empire et les religions". Mais elle peut aussi, dans le cadre du cours d'éducation civique, fournir un utile contrepoint à l'appropriation par les élèves de la notion de laïcité. Sa survivance en Alsace-Moselle peut également être étudiée avec profit dans cette optique.
- Dans le cadre du cours sur l'évolution politique de la France entre 1815 et 1914 (4^e), montrer comment l'héritage révolutionnaire et napoléonien constitue l'enjeu central du débat politique durant tout le XIX^e siècle.
- Retrouvez sur le site www.nathan.fr/histoire-napoleon/ : 2 fiches élèves, des documents complémentaires.

causée par l'instauration d'un clergé constitutionnel en 1790. Le pape Pie VII accepte que les évêques soient désormais nommés par le Premier Consul et seulement confirmés par Rome. Les biens ecclésiastiques nationalisés ne sont pas restitués à l'Église, et l'ensemble des clercs doit dorénavant prêter un serment de fidélité au gouvernement. En contrepartie, ils sont rémunérés par l'État qui en fait ainsi ses auxiliaires.

La pacification est enfin diplomatique. À la paix intérieure, doit s'ajouter une paix extérieure qui demeure menacée par l'opposition à la Révolution de l'Autriche et de l'Angleterre. La confrontation avec l'Autriche a pour théâtre l'Italie, où Bonaparte remporte la bataille de Marengo (juin 1800), et l'Allemagne, où les troupes du général Moreau l'emportent en Bavière, et menacent de marcher sur Vienne. Acculé, l'empereur François II d'Autriche se résout à signer le traité de paix de Lunéville (9 février 1801), qui confirme la mainmise française sur la rive gauche du Rhin et une large partie de l'Italie. S'agissant de l'Angleterre, sa maîtrise des mers la place en position de force à l'égard de la France, malgré la menace d'un débarquement outre-Manche brandie par Bonaparte. Ce n'est qu'au terme de difficiles négociations qu'est finalement conclue la paix d'Amiens en mars 1802. À cette date, la France est pour la première fois depuis 1792 en paix avec tous ses voisins.

Le refondateur

Soucieux d'en finir avec les désordres provoqués par les bouleversements révolutionnaires, Napoléon se fixe pour mission, selon sa célèbre formule, de "jeter sur le sol de France quelques masses de granit" destinées à restaurer ordre et stabilité. L'influence de nombre de ces mesures demeure encore prégnante de nos jours, tant en France que dans de nombreux pays qui s'en sont inspirés.



LES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS EN 1790 ET 1804

Par-delà les différences et les évolutions institutionnelles qui séparent le Consulat (1799-1804) de l'Empire (1804-1815), la période napoléonienne se caractérise dans son ensemble par une même tendance à la centralisation. À l'achat des charges en vigueur sous l'Ancien Régime, remplacé par l'élection de leurs titulaires sous la Révolution (1791-1799), Napoléon substitue le principe de la nomination par l'exécutif de fonctionnaires appelés à relayer son action sur le territoire.

Au sommet de la pyramide du pouvoir, le Premier Consul, puis l'empereur, règne ainsi désormais sur une cohorte de subordonnés dont la fidélité lui est assurée. Un système qui restera

pour l'essentiel en vigueur jusqu'aux lois de décentralisation en 1982. Pour améliorer l'efficacité de l'action publique, un Conseil d'État voit le jour en 1799, chargé d'assister l'exécutif dans l'élaboration et la mise en place de ses politiques.

En vertu de la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), un préfet est placé à la tête de chaque département pour relayer l'action gouvernementale, ainsi que des sous-préfets à la tête de chaque arrondissement et des maires à celle de chaque commune. Une même logique préside à la refondation de l'appareil judiciaire dont les membres, à l'exception des juges de paix – qui exercent au niveau cantonal –, ne sont plus des élus mais des fonctionnaires inamovibles nommés par le gouvernement.

La même recette est appliquée au redressement des finances publiques : la perception de l'impôt, jusqu'alors confiée à des percepteurs élus mais inefficaces, est dévolue à des fonctionnaires placés sous étroit contrôle administratif. Ce système permet un retour à l'équilibre du budget de l'État dès 1802. La création de la Cour des comptes en 1807 permet de garantir la régularité des comptes publics. Créée en 1800, la Banque de France impose peu à peu son monopole sur l'émission des billets. En 1803, une nouvelle monnaie, le franc germinal, voit le jour. Elle se caractérise par une stabilité inédite qui perdurera jusqu'en 1914. Le redressement des finances contribue à sécuriser le climat des affaires et participe au dynamisme de l'économie nationale.

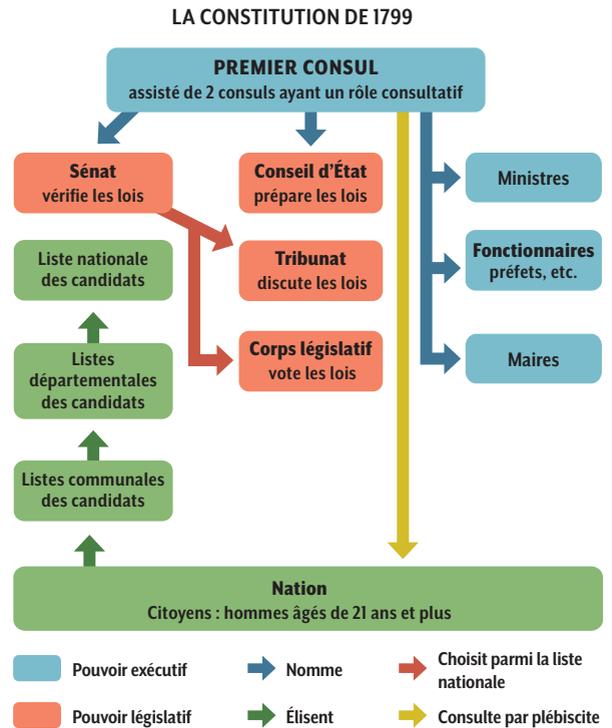
Mais le cœur de la refondation napoléonienne concerne la réorganisation de la société. Le Code civil (rebaptisé "Code Napoléon" en 1807), dont la rédaction, entamée sous la Convention, est achevée en 1804, fixe les grands principes appelés à régir le droit civil français. Y sont réunies l'ensemble des règles relatives au statut des personnes, au droit de la famille, au statut des biens, ainsi qu'aux relations entre les personnes.



Préfet en uniforme, XIX^e siècle, estampe.

Les principales avancées permises par la Révolution y sont entérinées par la loi, à commencer par les principes de liberté et d'égalité des citoyens qui sont désormais officiellement garanties, de même que le droit de propriété. L'autre grand principe entériné par le Code civil est celui d'autorité, notamment dans le cadre familial, celle du mari sur son épouse. Le Code Napoléon a influencé le droit civil de nombreux autres pays : Belgique, Italie, Pays-Bas, Roumanie, mais aussi la plupart des pays latino-américains.

La refondation législative est ensuite étendue à d'autres domaines. Un Code de procédure civile est ainsi promulgué en 1806, un Code du commerce en 1807, un Code d'instruction criminelle en 1808, un Code pénal en 1810 et un Code rural en 1814. En 1806, les premiers Conseils de prud'hommes



voient le jour afin d'arbitrer les litiges entre les employeurs et leurs salariés. À la même époque sont créés les tribunaux de commerce.

Plus que le contenu de ces réformes, dont la plupart sont issues des travaux menés durant la période révolutionnaire, l'œuvre napoléonienne réside dans la capacité à les mettre en œuvre là où les régimes précédents s'étaient montrés incapables de passer de la réflexion théorique à l'application pratique.

Pistes pédagogiques

- La refondation administrative mise en œuvre durant le Consulat est au cœur du programme de quatrième qui engage à étudier "les fondations d'une France nouvelle" sous la Révolution et l'Empire. Éclairer cette refondation par une comparaison avec ce qui l'a précédée et ce qui l'a suivie. Montrer en quoi ces réformes marquent de nettes ruptures (reconnaissance de la souveraineté populaire) mais contiennent aussi des continuités avec l'Ancien Régime (effort de centralisation mis en exergue par A. de Tocqueville). Surtout, en lien avec le cours d'éducation civique, montrer en quoi ces institutions demeurent encore structurantes deux siècles après leur mise en œuvre et ce malgré les nombreuses réformes qui les ont adaptées bien plus que remplacées.
- Retrouvez sur le site www.nathan.fr/histoire-napoleon/ : 2 fiches élèves, des documents complémentaires.



Une société nouvelle

La Révolution a profondément bouleversé l'ordre social qui prévalait dans la France de l'Ancien Régime. Sans renier ces changements, Napoléon entreprend une série de réformes destinées à en redessiner les contours. Certaines d'entre elles font encore sentir leurs effets de nos jours.

Plus encore qu'au principe de liberté, qu'il craint de voir dériver en anarchie, Napoléon s'est toujours montré particulièrement attaché à celui d'égalité. Pourtant, il est à l'origine de l'instauration de distinctions qui ont abouti à restaurer des hiérarchies au sein de la société française. Loin d'être contradictoire, cette politique s'explique par la conviction qui est la sienne de la nécessité de stimuler les citoyens pour qu'ils tirent le maximum des possibilités que leur offre leur liberté : "C'est avec des hochets qu'on mène les hommes", affirme-t-il.

La création de la Légion d'honneur, en 1802, s'inscrit dans cette logique. Elle est destinée à distinguer au sein de la population une élite honorée pour ses mérites et non plus, comme la noblesse d'Ancien Régime, par sa naissance. Y sont éligibles des civils et des militaires ayant rendu service à la nation. Tous ont droit à un insigne distinctif

(une étoile à cinq branches attachée à un ruban rouge) ainsi qu'à une pension. En 1808, la création de la noblesse d'empire va plus loin encore en permettant de distinguer les citoyens en les dotant d'un titre. Il ne s'agit cependant pas d'un retour à l'Ancien Régime car les titres nobiliaires créés par Napoléon ne confèrent aucun statut privilégié à leurs détenteurs. Ainsi est préservé le principe d'égalité entre les citoyens garantis par le Code civil : en théorie, tout un chacun peut obtenir la Légion d'honneur ou être anobli par l'empereur en récompense de ses seuls mérites.

Toujours dans le souci de valoriser le mérite, Napoléon engage d'importantes réformes dans le domaine éducatif. Son objectif premier n'est cependant pas tant de favoriser l'accès aux savoirs fondamentaux du plus grand nombre, mais bien de fournir à la France les cadres compétents dont le nouvel appareil administratif a besoin pour

bien fonctionner. C'est pourquoi l'accent est mis sur l'enseignement secondaire avec la création des lycées en 1802. Bien qu'un système de bourses soit mis en place, ces établissements sont avant tout destinés à accueillir les enfants issus de la bourgeoisie qui y sont astreints à une discipline presque militaire. Certaines grandes écoles créées sous la Révolution se voient dotées d'un statut militaire, comme l'école Polytechnique. Le baccalauréat qui sanctionne la fin des études secondaires est placé au centre du système éducatif et devient le passeport indispensable à toute carrière dans les élites politiques ou sociales.

L'Université impériale, sorte de ministère de l'Éducation créée en 1808, est dirigée par un Grand Maître qui, par l'intermédiaire des inspecteurs généraux et des recteurs placés sous son autorité, contrôle l'ensemble du système éducatif du primaire au supérieur. L'objectif est de centraliser l'enseignement sous la houlette de l'État en réduisant l'importance et l'autonomie accordée jusqu'alors à l'enseignement privé.

Plus que les lycées dont l'accès demeure difficile à la masse des Français, la carrière des armes s'impose aussi comme vecteur d'ascension sociale dans une France napoléonienne en guerre quasi perpétuelle. Fils d'un aubergiste lotois, Joachim Murat est ainsi promu roi de Naples en récompense de ses services militaires.

Ni totalement nouvelle, ni pure et simple restauration de celle qui prévalait avant 1789, la société française modelée par Napoléon opère une fusion entre les élites d'Ancien Régime et celles nouvellement constituées.



Pistes pédagogiques

- L'étude de l'œuvre réformatrice entreprise par Bonaparte peut être articulée au cours sur l'Europe des Lumières du programme de quatrième. Faire repérer aux élèves en quoi les réformes qu'il met en place, dans le domaine éducatif par exemple, s'inspirent des idées des Lumières, mais aussi en quoi elles s'en écartent parfois. Une comparaison entre la société d'Ancien Régime et celle de l'Empire permet également de faire saisir aux élèves les ruptures et les continuités à l'œuvre dans la structuration du corps social.
- Retrouvez sur le site www.nathan.fr/histoire-napoleon/ : 2 fiches élèves, des documents complémentaires.



À gauche : Vue du Palais de la Légion d'honneur. Façade du Quai d'Orsay, XIX^e siècle, estampe.
 Ci-dessus : Élève du lycée Napoléon, illustration extraite de "Collection de tous les uniformes de l'armée de Bonaparte", 1807-1813, Bibliothèque nationale de France, Paris.
 Ci-contre : Distribution des croix de la Légion d'honneur au camp de Boulogne, 1804, XIX^e siècle, estampe.

Le précurseur de l'unité européenne ?

La pacification générale permise par la signature de la paix d'Amiens en 1802 ne fut que de courte durée. La reprise des guerres permit dans un premier temps à Napoléon d'étendre sa domination sur une large partie de l'Europe, au point qu'on a pu voir en lui un précurseur de l'unification européenne.



La France sur laquelle règne Napoléon à l'apogée de sa puissance est plus étendue que celle que nous connaissons aujourd'hui. Du fait des annexions successives, elle est composée de 134 départements, et s'étend sur une partie des actuelles Allemagne, Belgique, Hollande et Italie. Rome, Milan, Amsterdam ou Hambourg sont alors des villes françaises au même titre que Paris et Lyon. Napoléon porte d'ailleurs la couronne de roi d'Italie, est "médiateur" de la confédération helvétique et "protecteur" de la confédération du Rhin.

La plupart des pays européens dont Napoléon prend le contrôle au fil de ses victoires militaires ne sont cependant pas directement annexés à la

France. À leur tête, Napoléon place des membres de sa famille. C'est ainsi que ses frères Jérôme, Joseph et Louis se retrouvent respectivement souverain de Westphalie pour le premier, de Naples puis de l'Espagne pour le deuxième, et de Hollande (avant qu'elle ne soit annexée) pour le troisième. Les territoires ainsi intégrés au "Grand Empire" napoléonien connaissent une ébauche d'unification juridique et administrative, qui passe notamment par la diffusion des principes du Code civil français dont on sait qu'il demeura très influent dans la plupart des pays européens même après la défaite napoléonienne. Des conseillers français sont envoyés partout en Europe pour veiller à

l'application des réformes voulues par l'empereur : Lebrun en Hollande, Roederer en Westphalie, Miot à Naples.

Au faite de sa puissance, Napoléon peut également compter sur le soutien des souverains de Saxe, de Bavière, du Danemark, de Russie, de Prusse et d'Autriche, qui, de gré ou de force, ont été conduits à s'allier ou à se soumettre à la France. S'ils conservent leur autonomie juridique, nombre de ces pays mettent en œuvre des réformes qui s'inspirent du modèle français, contribuant à diffuser l'héritage de la Révolution hors de France. Ainsi de Maximilien Montgelas qui mène une ambitieuse politique réformatrice en Bavière : abolition du servage, unification des poids et mesures, rédaction d'une Constitution, instauration de la tolérance religieuse. Seule l'Angleterre parvient à échapper à l'emprise napoléonienne et finira par venir à bout de ses ambitions.

La propagande impériale n'a pas manqué de rapprocher la figure de Napoléon de celle de Charlemagne, en faisant de lui tout à la fois un restaurateur de l'Empire romain et un réunificateur de l'Europe occidentale. En 1811, un "ordre de la réunion" est ainsi créé afin de célébrer la réunion sous une même autorité, pour la première fois depuis l'Empire romain, des côtes de la Baltique, de la Méditerranée, de l'Adriatique et de l'Atlantique. Sur terre, Napoléon se montre soucieux d'assurer l'intégration des territoires conquis par lui en encourageant le développement d'un réseau routier transeuropéen destiné à faciliter les échanges entre les différentes composantes du "Grand Empire". La mise en œuvre du Blocus continental à partir de 1806, destinée à étouffer économiquement l'Angleterre, constitue également un puissant ferment d'unification de l'Europe napoléonienne sur le plan économique.

Pistes pédagogiques

■ L'expansion de la France en Europe sous le règne de Napoléon constitue l'un des sujets centraux de l'étude facultative du programme de quatrième consacrée à "la Révolution, l'Empire et la guerre". Sa connaissance est en tout état de cause un préalable indispensable à la bonne compréhension des chapitres du programme de quatrième consacrés respectivement à "la France et l'Europe en 1815" et à "l'affirmation des nationalismes". Enfin, elle peut servir de contrepoint introductif à l'étude de la construction européenne au XX^e siècle.

■ Retrouvez sur le site www.nathan.fr/histoire-napoleon/ : 2 fiches élèves, des documents complémentaires.



À gauche : Napoléon accueilli par Alexandre I^{er} lors de la signature du traité de Tilsit, sur le fleuve de Niemen, XIX^e siècle, estampe. Ci-dessus : Portrait de Joseph Bonaparte, Roi d'Espagne, François-Pascal-Simon Gérard, 1770 (Rome)-1837 (Paris), huile sur toile, Musée Fesch, Ajaccio.

À la différence de l'Europe actuelle, l'Europe napoléonienne reposait sur la coercition et non sur le libre consentement des pays qui la composaient. C'est d'ailleurs ce qui explique son rapide délitement dès lors que les revers militaires eurent affaibli la France qui en constituait le noyau directeur. S'il est donc sans doute exagéré de faire du Grand Empire napoléonien une préfiguration de l'Union européenne d'aujourd'hui, celui-ci n'en a pas moins joué un rôle cardinal dans la configuration de l'Europe actuelle.

Précisément du fait de son caractère coercitif, la domination napoléonienne a en effet contribué à l'émergence des sentiments nationaux en Europe, notamment en Espagne, en Allemagne ou en Italie. Ce n'est sans doute pas un hasard si ces deux derniers pays accédèrent pour la première fois à l'unité quelques décennies plus tard.

De l'histoire au mythe

Si les historiens ont depuis longtemps déconstruit le mythe napoléonien et ses approximations, celui-ci n'en demeure pas moins vivace. Un temps rejeté, il est devenu un objet d'histoire à part entière, qui permet d'éclairer d'une lumière originale les XIX^e et XX^e siècles.



Dès ses débuts à la tête de l'armée d'Italie, Napoléon s'est montré soucieux de façonner une image susceptible de servir le moment venu ses ambitions politiques. Par le biais d'une presse tout acquise à sa gloire, d'une imagerie populaire mettant en scène sa bravoure et de proclamations grandiloquentes, il construit la figure du sauveur proche du peuple qui facilite l'acceptation par l'opinion de sa prise du pouvoir. Une fois celle-ci acquise, c'est avec toute la puissance d'un appareil d'État renforcé que s'organise une propagande qui contribue à ancrer dans les esprits l'image d'un homme exceptionnel auquel un culte est rendu par le biais de monuments ou par la célébration, tous

les 15 août, de la Saint-Napoléon. Durant l'exil final enfin, la rédaction du *Mémorial de Sainte-Hélène* par Las Cases apporte une dernière touche à l'édifice patiemment érigé par Napoléon à sa propre gloire, et destinée à frapper tant ses contemporains que la postérité.

La chute puis l'exil de Napoléon auraient pourtant pu, après 1815, faire voler en éclats la légende napoléonienne. Aurait même pu s'y substituer la légende noire savamment entretenue par ses opposants depuis ses premiers pas en politique, et qui connaît une nouvelle vigueur aux premières heures de la Restauration. Pour toute une frange de l'opinion publique abreuvée de pamphlets

antinapoléoniens, l'empereur, c'est avant tout l'"usurpateur" à la légitimité contestée et qui avait fini par conduire la France dans l'ornière, et plus encore l'"ogre" qui arrache aux familles leurs enfants réquisitionnés pour aller guerroyer dans les lointaines glaces sibériennes.

C'est pourtant après la mort de Napoléon en 1821 que la légende napoléonienne gagne en intensité au point de devenir un mythe. La figure de l'empereur, adoucie par la parenthèse libérale des Cent-Jours, devient un point de ralliement pour les opposants à la Restauration de plus en plus nombreux. Elle enthousiasme écrivains et artistes de l'Europe entière et devient la figure de proue de la génération romantique blasée par une époque qui lui semble n'offrir que médiocrité en regard de la grandeur de la précédente. Balzac, Dostoïevski, Stendhal, Hugo : on ne compte plus les auteurs qui, en France et au-delà, mettent au service du mythe napoléonien la puissance de leur talent littéraire. La peinture n'est pas en reste avec les œuvres d'un

Delacroix, d'un Géricault ou d'un Ingres, de même que la musique (Berlioz). Dans chaque village de France, les vétérans de l'épopée abreuvent leur entourage des récits de cette époque révolue où la France était grande et exportait sa modernité en Europe. Les chansons populaires d'un Béranger contribuent également à ancrer dans l'imaginaire du peuple la nostalgie de l'Empire. Elle ne sont pas sans avoir une influence sur l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur, à la présidence de la République en 1848.

Pistes pédagogiques

- **Le cours de français constitue un terrain propice à l'étude de la construction de l'imaginaire héroïque napoléonien. On peut aussi en sens inverse, à partir d'un travail sur la légende noire, faire travailler les élèves sur l'écriture pamphlétaire.**
- **Dans le cadre du cours d'histoire, insister sur la question mémorielle en montrant comment les mémoires contradictoires de la période napoléonienne ont joué un rôle dans l'évolution politique de la France bien après 1815, et continuent aujourd'hui encore d'être mobilisées au service de l'action politique.**
- **Retrouvez sur le site www.nathan.fr/histoire-napoleon/ : 2 fiches élèves, des documents complémentaires.**

À gauche : Le Code Napoléon couronné par le Temps, Jean-Baptiste Mauzaisse, 1833, Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau. Ci-dessous : Sarcophage de l'empereur Napoléon aux Invalides, XIX^e siècle, lithographie.





Le Consulat et l'Empire au brevet

L'épreuve d'histoire, de géographie et d'éducation civique du diplôme national du brevet fait appel à des connaissances en lien étroit avec la période napoléonienne. La maîtrise de celles-ci constitue un socle historique et civique à même de faciliter la compréhension de larges pans de l'histoire et de la société contemporaines.

La partie historique de l'épreuve, qui porte sur le programme de l'année de troisième, n'intègre pas directement la période du Consulat et de l'Empire. Néanmoins, sa bonne connaissance est importante, notamment pour la compréhension de l'histoire politique de la France depuis 1944. Elle permet aux élèves de mieux saisir le sens des évolutions politiques et sociales complexes qu'ils ont à assimiler, et en retour de valoriser leurs travaux en y faisant montre d'une culture historique maîtrisée.

Le Consulat et l'Empire sont en revanche bien présents dans la liste des repères chronologiques qui doivent être maîtrisés par les élèves : la prise du pouvoir en 1799, le sacre de Napoléon et la promulgation du Code civil en 1804, la défaite et le Congrès de Vienne de 1815, sont autant de jalons fondamentaux indispensables à la structuration de la culture historique des élèves.

En éducation civique, la connaissance des

multiples réformes fondamentales héritées de l'époque napoléonienne constitue un point de départ particulièrement pertinent au traitement d'une large partie du programme, notamment s'agissant de l'étude de la République, de ses institutions et de la citoyenneté. C'est en effet pour une large part durant cette période que trouvent leur origine les institutions de la France contemporaine qui sont depuis l'objet de débats et d'adaptations que les élèves pourront d'autant mieux expliquer qu'ils en connaîtront les origines.

Repères

1799–1815 : Le Consulat et l'Empire

■ Entre 1799 et 1815, Napoléon Bonaparte gouverne et réforme la France

1804 : Napoléon I^{er} empereur des Français

■ Le 2 décembre 1804, Napoléon Bonaparte devient Napoléon I^{er}, empereur des Français. C'est la naissance d'une nouvelle dynastie.

Le Consulat et l'Empire à l'épreuve d'histoire des arts du brevet



À gauche : *Le Sacre de Napoléon*, Jacques-Louis David, 1806-1807, Musée du Louvre, Paris. Ci-contre : *Esquisse pour Le sacre de Napoléon*, Jacques-Louis David, 1805, crayon noir sur papier, Musée du Louvre, Paris. Ci-dessus : *Arc de triomphe élevé à la gloire de Napoléon*, XIX^e siècle, estampe.

L'épreuve d'histoire des arts du Diplôme national du brevet, désormais obligatoire, offre de multiples possibilités d'aborder la période napoléonienne. De nombreux objets d'étude peuvent être explorés à partir d'elle.

L'art officiel. La commande publique donne naissance à une esthétique destinée à répondre aux attentes de l'État. C'est particulièrement vrai dans le domaine architectural où l'on décèle un goût marqué pour la monumentalité et le néo-classicisme, de la colonne Vendôme aux arcs de triomphe (du Carrousel et de l'Étoile) en passant par l'église de la Madeleine. Le rôle des architectes Percier et Fontaine peut constituer une intéressante porte d'entrée dans cette question.

La propagande. Intimement liée au thème précédent, la question des liens entre arts et propagande trouve dans la période napoléonienne un terrain d'étude privilégié. On pense bien sûr à l'œuvre de David qui, depuis la campagne d'Italie jusqu'au sacre de l'empereur, livre à la postérité une série d'images légendaires de Napoléon. Mais on doit aussi se pencher sur l'imagerie populaire,

véhiculée notamment par la gravure. La place des arts, notamment de la littérature, dans la construction de la légende napoléonienne est également cruciale.

L'urbanisme. L'héritage napoléonien est encore très présent dans de nombreuses villes de France et d'Europe, mais surtout à Paris. Construction de nouveaux ponts (Austerlitz, Iena), percement de nouvelles artères (Rivoli), creusement de canaux (Ourcq, Saint-Martin, Saint-Denis) contribuent, plusieurs décennies avant la révolution haussmannienne, à forger le visage du Paris que nous connaissons.

L'orientalisme. Le rôle de l'expédition d'Égypte est fondamental dans le développement du courant orientaliste dans l'Europe du XIX^e siècle. Son étude permet de montrer comment est construite une image largement idéalisée de l'Orient qui perdure jusqu'à l'époque coloniale.

La muséologie. Si la conversion du Louvre en musée a lieu dès 1793, Napoléon aidé par Dominique Vivant-Donon a contribué à en enrichir considérablement les collections, au prix de rapines dans toute l'Europe.

INFORMATIONS PRATIQUES

La Fondation Napoléon

■ La Fondation Napoléon a pour mission de mieux faire connaître l'histoire des deux Empires français, de faire progresser la recherche dans ces matières et de contribuer à la préservation du patrimoine napoléonien. Ses activités s'adressent à tous les publics. Elle dispose d'une bibliothèque ouverte au public, organise des colloques et des conférences, décerne des bourses à des étudiants, publie des recueils de documents et des ouvrages, participe à des expositions et événements en France et dans le monde entier, etc.

■ De nombreuses ressources documentaires sont disponibles sur ses sites Internet :

www.napoleon.org et www.napoleonica.org.

■ La Fondation Napoléon a été reconnue d'utilité publique par le décret du 12 novembre 1987.



CONTACTER LA FONDATION :

Fondation Napoléon
7, rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS
Tél. : 01 56 43 46 00
www.napoleon.org
information@napoleon.org

Un site Internet dédié pour approfondir les connaissances avec vos élèves

- Retrouvez dans ce site Internet :
- Ce livret pédagogique en version feuilletable, téléchargeable et imprimable.
- Un ensemble de documents (textes, photos ; reproductions d'œuvres majeures) que vous pouvez consulter et que nous vous invitons à projeter en classe.
- Des fiches élèves téléchargeables et imprimables, en lien avec les pistes pédagogiques proposées dans ce livret pédagogique, et directement utilisables pour un travail en classe.

www.nathan.fr/histoire-napoleon/

Le Souvenir napoléonien

■ Créé le 27 décembre 1937 par Eugénie Gall, arrière-petite-nièce du maréchal Suchet, le Souvenir napoléonien est la plus importante association napoléonienne d'Europe et est reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1982. Il a pour but d'étudier et de faire connaître les institutions, les lieux, les événements et les personnes qui y ont fait l'histoire du Premier et du Second Empire. L'association regroupe des passionnés, des chercheurs, des curieux de l'histoire.



CONTACTER L'ASSOCIATION :

Le Souvenir napoléonien
82, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. : 01 45 22 37 32
www.souvenirnapoleonien.org
contact@souvenirnapoleonien.org

Auteur : Florian Louis, Agrégé d'Histoire

Rédaction, administration, correspondance : Éditions Nathan, 25, avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris - Tél. : 01 45 87 50 40 - Fax : 01 45 87 57 86 - Directeur de la publication : Catherine Lucet - Directeur délégué : Françoise Fougeron - Responsable des partenariats : Christophe Vital-Durand - Tél. : 01 45 87 52 83 - Responsable d'édition : Stéphanie Dizel Doumenge - Révision : Chantal Maury - Conception graphique : Laurence Moinot - Iconographie : Laure Penchenat - Fabrication : Lucile Davesnes-Germaine - Photogravure : Irilys - Impression : Imprimerie Clerc, 18200, Saint-Amand-Montrond, France

Crédits photos : couverture : © Heritage Images / Leemage, p. II BIS / Ph. S. Guiley-Lagache © Archives Larbor ; p. I Maison natale BIS / Ph. Jeanbor © Archives Larbor ; Portrait BIS / Ph. J.J. Hautefeuille © Archives Larbor ; p. 2 BIS / Ph. Hubert Josse © Archives Larbor ; p. 3 Saint-Cloud BIS / Ph. Josse © Archives Larbor ; p. 3 Traité de paix d'Amiens BIS / Ph. Coll. Archives Larbor ; Signature du Concordat © Fondation Napoléon ; p. 4 © Nathan ; p. 5 Préfet © Fondation Napoléon ; Infographie : p. 5 © Nathan ; p. 6 Palais de la Légion d'honneur © Fondation Napoléon ; p. 7 Distribution de la Légion d'honneur © Fondation Napoléon ; Lycéen BIS / Ph. Jeanbor © Archives Larbor ; p. 8 Traité de Tilsit © Fondation Napoléon ; p. 9 Portrait de Joseph Bonaparte © Fondation Napoléon ; p. 10 Le Code Napoléon BIS / Ph. Hubert Josse © Archives Larbor ; p. II Sarcophage BIS / Ph. J.J. Hautefeuille © Archives Larbor ; p. 12 Sacre BIS / Ph. Josse © Archives Larbor ; p. III Esquisse BIS / Ph. © Archives Nathan ; Arc de Triomphe © Fondation Napoléon.

Dépôt légal : novembre 2014 - N° d'édition : 102 09 227 - EAN : 3133091122843 - Ne peut être vendu.